

Association sportive lycée Henri LEROY

Objectifs :

Responsabiliser l'élève dans une structure associative (formation de jeunes arbitres et juges, encadrement d'équipe, arbitrage, investissement dans l'organisation de compétitions,...)

Découvrir et /ou approfondir des Activités physiques certains créneaux peuvent proposer un renforcement dans une activité vécue dans le cadre des examens, afin d'améliorer ses résultats..

Les créneaux :

De 11h45 à 12h45 au gymnase Pierre de Coubertin les Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi.

Compétitions le mercredi après midi pour les élèves inscrits en compétition, (non obligatoire)

Les intervenants :

Les professeurs d'EPS du lycée.

Les activités

Musculation, futsal filles et garçons, badminton, tennis de table, basket ball.

Les activités peuvent être modifiées en fonction des demandes ou des installations.

Documents à fournir.

- 1 autorisation parentale
- 10 euros pour l'année : si chèque à l'ordre de Association Sportive lycée Henri LEROY daté du jour de la rentrée des classes : le 1er septembre 2024, ou en espèces, ou en paiement par carte epass lorsque l'élève en sera détenteur.

Les élèves licenciés à L' Association sportive peuvent participer à toutes les activités proposées par l'UNSS entraînements, compétitions....